

Vers un Québec décarboné et prospère

Plan d'action 2035 | Aide-mémoire

Le monde entier se mobilise et investit massivement dans la transition énergétique. Le Québec bénéficie d'une position enviable avec une énergie propre et de bas tarifs, mais doit saisir l'occasion pour se décarboner et créer de la richesse tout en répondant aux attentes des clients et clientes. Le *Plan d'action 2035 – Vers un Québec décarboné et prospère* d'Hydro-Québec permettra de réduire les gaz à effet de serre, de répondre à la croissance prévue de la demande d'électricité et d'offrir à la clientèle un service fiable, simple et abordable.

Notre plan propose des initiatives claires et ambitieuses qui s'articulent autour de cinq priorités pour répondre à deux défis : la transition énergétique et les besoins de nos clients et clientes.

<p>1</p> <p>Améliorer la qualité du service.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution du nombre de pannes de 35 % d'ici 7 à 10 ans <ul style="list-style-type: none"> – Les investissements visant à assurer la pérennité du réseau électrique totaliseront entre 45 et 50 milliards de dollars (G\$) d'ici 2035. Cela signifie que nous allons presque doubler nos investissements annuels en pérennisation par rapport aux trois dernières années. • Gestion des pannes et des interruptions planifiées <ul style="list-style-type: none"> – Améliorer nos communications avec la clientèle lors de pannes ou d'interruptions planifiées. – Offrir des solutions de résilience fournissant une alimentation électrique d'appoint lors d'interruptions de service. • Demandes d'alimentation <ul style="list-style-type: none"> – Réduire de 40 % le délai moyen des travaux les plus courants. • Offrir une expérience simplifiée avec de nouveaux outils numériques
<p>2</p> <p>Aider notre clientèle à faire une meilleure consommation de l'énergie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction et déplacement de la consommation <ul style="list-style-type: none"> – Créer une équipe dédiée pour offrir un accompagnement adapté à tous nos clients et clientes et leur permettre de faire les meilleurs choix en matière d'énergie. – Doubler les économies d'énergie réalisées par notre clientèle afin de retrancher un total de 3 500 MW à l'horizon 2035, ce qui permettra également de réaliser des économies sur les factures d'électricité. – Offrir un accompagnement adapté à tous nos clients et clientes. – Bonifier les appuis financiers pour encourager la réalisation de rénovations écoénergétiques et couvrir jusqu'à 50 % des coûts d'achat d'équipements à haute performance énergétique. – Élargir nos offres tarifaires afin d'encourager les comportements souhaités.
<p>3</p> <p>Augmenter la production d'électricité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ajouts d'infrastructures énergétiques <ul style="list-style-type: none"> – Intégrer à notre réseau de nouveaux actifs qui permettront, en complément de nos efforts en efficacité énergétique et en gestion des pointes, de répondre à des besoins de puissance additionnels d'entre 8 000 et 9 000 MW. • Exploration d'autres filières énergétiques <ul style="list-style-type: none"> – Explorer le potentiel d'autres filières énergétiques pour le Québec en considérant l'ensemble des solutions, éprouvées ou en développement. • Réseau de transport d'électricité <ul style="list-style-type: none"> – Déployer des infrastructures de transport pour permettre le raccordement de nouvelles installations de production et de projets porteurs pour le Québec. • Ajout de 5 000 km de lignes de transport. <p>Les investissements visant à répondre à la croissance de la demande totaliseront entre 90 et 110 G\$ d'ici 2035.</p>
<p>4</p> <p>Collaborer plus étroitement avec les communautés autochtones.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariats financiers <ul style="list-style-type: none"> – Permettre aux Premières Nations et aux Inuit de tirer des projets énergétiques des revenus autonomes qu'ils pourront affecter à leurs priorités. – Faciliter la participation financière ou économique des communautés autochtones dans les nouvelles infrastructures. • Représentation et concertation <ul style="list-style-type: none"> – Travailler avec les communautés autochtones pour accroître la représentation des Premières Nations et des Inuit dans nos activités.
<p>5</p> <p>Devenir une organisation agile, innovante et transparente.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Expertise et innovation <ul style="list-style-type: none"> – Créer un pôle d'expertise afin d'élaborer une feuille de route pour guider la transition énergétique et économique. • Agilité <ul style="list-style-type: none"> – Adapter nos façons de faire pour gagner en vélocité dans la réalisation de nos activités. • Talents et culture <ul style="list-style-type: none"> – Investir dans nos employés et employées pour stimuler l'innovation, gagner en vélocité et accroître notre capacité à répondre aux besoins évolutifs de notre clientèle.

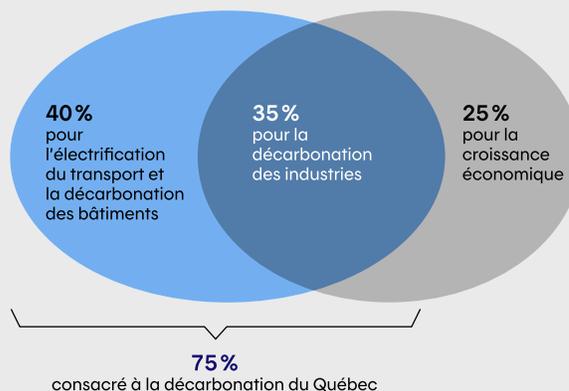
Axes de collaboration avec le gouvernement et nos partenaires pour mener à bien ce plan :

- Une main-d'œuvre qualifiée en quantité suffisante – environ 35 000 travailleurs et travailleuses en moyenne d'ici 2035
- De nouveaux cadres législatif et réglementaire adaptés aux besoins de la transition énergétique (exemple : élimination de la duplication)
- Un réseau plus robuste de fournisseurs et d'entreprises partenaires dans toute la chaîne d'approvisionnement

75 % de la nouvelle électricité pour décarboner l'environnement

L'énergie propre additionnelle que nous produisons est nécessaire pour réduire les émissions de GES au Québec. Pour avoir le plus grand impact positif possible sur l'environnement, elle sera donc utilisée dans les activités qui émettent le plus de GES. D'ici 2035, 40 % de l'électricité supplémentaire servira au chauffage des bâtiments et à l'électrification des transports. Aujourd'hui les bâtiments et le transport représentent plus de la moitié des émissions de GES du Québec. L'autre 35% de l'électricité supplémentaire d'ici 2035 servira à décarboner les industries en remplaçant des procédés polluants par de l'électrification ou des produits dérivés comme l'hydrogène vert. Aujourd'hui, c'est le tiers des émissions de GES qui proviennent du secteur industriel.

Répartition de l'utilisation d'électricité supplémentaire à l'horizon 2035



Moyens prévus pour répondre aux besoins additionnels en puissance d'ici 2035

	MMW reconnus pour les besoins en puissance
Économies d'énergie <i>En plus des 1 800 MMW déjà inclus dans le plan d'approvisionnement publié en novembre 2022</i>	1 600-1 800
Énergie éolienne <i>Plus de 10 000 MMW de puissance installée</i>	1 500-1 700
Hydroélectricité	3 800-4 200
Solaire, stockage et autres moyens	500-1 000
Centrale thermique existante convertie au gaz naturel renouvelable <i>Utilisation occasionnelle en période de pointe</i>	400-600
Total	8 000-9 000

Investissements et charges	Montants totaux d'ici 2035	Moyenne annuelle
Investissements visant à assurer la fiabilité et la qualité du service (<i>projets de pérennisation des actifs</i>)	45-50 G\$	4-5 G\$
Investissements visant à répondre à la croissance de la demande (<i>projets de développement</i>)	90-110 G\$	7-9 G\$
Charges d'exploitation additionnelles	20-25 G\$	1-2 G\$
Total	155-185 G\$	12-16 G\$

Un dialogue ciblé avec nos parties prenantes

Le Plan d'action 2035 fait état de l'immense défi auquel nous faisons face et propose des actions concrètes pour nous permettre de le relever avec succès. Tout en commençant à nous mettre en action, notre volonté est d'être à l'écoute de nos parties prenantes pour raffiner nos pistes de solution et les moyens d'en effectuer la mise en œuvre. Ainsi, nous entamerons un dialogue qui durera de novembre 2023 à mars 2024, et nous en présenterons les résultats au printemps 2024.